

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VEREL-PRAGONDRAN 73230  
SEANCE DU LUNDI 10 JANVIER 2023 A 19H**

Pour information, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, **le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations** de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et- ou publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

(La commune de Vérel-Pragondran étant une commune de moins de 3500 habitants, a fait le choix par délibération de continuer de faire ses publications par affichage, afin de toucher le plus large public possible, et notamment ceux qui n'ont pas accès facilement internet).

**Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal** signé par le Maire et le Secrétaire de séance.  
**Le PV devra ensuite être arrêté en début de la séance du conseil municipal suivant et affiché dans la semaine qui son adoption.**

<b><u>NUMERO DE DELIBERATION</u></b>	<b><u>OBJET</u></b>	<b><u>DECISION DU CONSEIL</u></b>
	Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2022	<b><u>approuvé</u></b>
<b>1/2023</b>	Autorisation de signature d'un devis pour travaux dans l'annexe du four de Vérel	<b><u>approuvé</u></b>
<b>2/2023</b>	Demande de subvention pour la rénovation de la salle polyvalente à l'Etat dans le cadre de la DETR	<b><u>approuvé</u></b>
<b>3/2023</b>	Demande de subvention pour la rénovation de la salle polyvalente à la Région (contrat région-bonus ruralité)	<b><u>approuvé</u></b>
<b>4/2023</b>	Demande de subvention pour la rénovation de la salle polyvalente à l'Europe (FEDER)	<b><u>approuvé</u></b>
<b>5/2023</b>	Demande de subvention pour la rénovation de la salle polyvalente au fonds de concours de Grand Chambéry	<b><u>approuvé</u></b>

Affiché le 13 janvier 2023.

**Le Maire, Jean-Pierre COENDOZ**

